

# IMAGINER, CONCEVOIR, CONSTRUIRE

POUR BIEN VIVRE DANS LA CITÉ DE DEMAIN

Élections 2020





Avec le soutien du monde économique :



## Convergence

C'est une évidence : les mondes ne sont plus étanches.

Les pages qui suivent, exercice inédit porté par la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Rhône, sont le témoin d'une démarche partenariale ambitieuse de l'ensemble d'un secteur.

Né de la volonté de participer, chacun à son échelle, à la vision du territoire, il nous semblait important, dans cet ouvrage qui vous est dédié, à vous nos futurs élus, de rassembler les propositions de tous les acteurs du monde de la construction et de l'aménagement du territoire.

Le développement local qui fait notre dynamique territoriale, la mobilité, le logement, l'aménagement urbain, la transition énergétique, numérique ou encore l'emploi et la formation sont les thèmes de base de cette contribution de toute une filière.

Pour être des bâtisseurs efficaces et co-construire, pierre après pierre, une cité plus dynamique, durable et harmonieuse, s'engager est la toute première des fondations. Comme souvent, nous nous voulons acteurs de notre société plutôt que contemplateurs. Dans ces pages, réunis et responsables, nous voulons partager avec vous notre vision pour la cité de demain.

Parce que dans un monde devenu complexe, travailler ensemble, rassembler, écouter et échanger reste encore la meilleure manière de construire.

Parce que les initiatives les plus simples sont parfois les plus percutantes.

Parce que les intentions les plus évidentes sont parfois les plus fédératrices.

Bonne lecture.

*Samuel Minot,  
Président de BTP Rhône et Métropole*

# SOMMAIRE

1

## **Le développement local**

DYNAMISER • INVESTIR • INNOVER

- Pour une vraie politique territoriale d'aménagement 9
- Exploiter la dynamique territoriale 10
- Renforcer le rayonnement de la Métropole 11
- Ne pas avoir peur d'investir 11
- Entretien et rénover 12
- Lisser la commande publique 13
- Engager une politique d'achat volontariste 14
- Valoriser l'innovation 15

2

## **La mobilité, le logement et l'aménagement urbain**

SE DÉPLACER • CONSTRUIRE • RECONSTRUIRE

- Développer toutes les mobilités 19
- Transports en commun : passer à la vitesse supérieure 20
- Accompagner les mutations en matière de mobilité 21
- Relancer le logement neuf 22
- Mettre en œuvre le PLU-H 24
- Lutter contre les recours abusifs 26
- Libérer du foncier 27
- Remettre les projets d'aménagements au cœur des débats 28
- Aménager en pensant aux professionnels 29
- Travailler sur l'acceptabilité des chantiers 30

3

### **Transition énergétique et numérique**

#### **SIMPLIFIER • HARMONISER • S'ÉQUIPER**

- Mutualiser les moyens et harmoniser l'accompagnement proposé aux particuliers 33
- Orienter les Certificats d'Économie d'Énergie dans l'aide à l'investissement 34
- Simplifier et harmoniser les aides 34
- Orienter les particuliers vers les entreprises qualifiées 34
- Aider les entreprises du BTP à s'équiper en développant leurs capacités financières 35
- Assurer une couverture en haut débit de l'ensemble du département 36

4

### **L'économie circulaire**

#### **VALORISER • RECYCLER • TRACER**

- Anticiper et organiser la gestion des déchets de chantier 39
- Assurer la traçabilité des déchets de chantier 40
- Utiliser des matériaux recyclés 41
- Développer le maillage territorial 42
- Lutter contre les décharges sauvages 43

5

### **L'emploi, la formation et l'insertion**

#### **FORMER • RECRUTER • INSÉRER**

- Développer un emploi local réactif 47
- Favoriser l'apprentissage et préserver le savoir-faire 48
- L'insertion par l'économie : une opportunité de recrutement pérenne 50
- Former du CAP jusqu'à l'enseignement supérieur 52



# LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

1



## • DYNAMISER • INVESTIR • INNOVER

Le développement local relève d'une dynamique économique et sociale, voire culturelle, sur un territoire donné. Impulsée par des acteurs individuels ou par des collectifs, cette dynamique privilégie l'humain plutôt que les infrastructures.

Aujourd'hui, les politiques d'aménagement, d'urbanisme ou de logement s'inscrivent dans un temps de plus en plus long, dépassant la durée d'un ou deux mandats : en effet, les débats publics, les concertations, les études d'impact ou encore les enquêtes publiques se déploient sur la durée. Un temps long, doublé d'un territoire élargi. Précisément, l'aire urbaine de Lyon comprend, outre le territoire de la Métropole, les territoires proches de l'Isère (Portes de l'Isère et Pays viennois), du Rhône, de l'Ain (Plaine de l'Ain) et de la Loire (Vallée du Gier).

*Le budget 2019 de la Métropole de Lyon prévoit 700 M€ de dépenses d'investissement*

Avec un PIB proche des 60 milliards d'euros, la Métropole de Lyon se classe régulièrement dans le top 10 européen des territoires de référence et joue un rôle moteur pour les territoires qui l'entourent. Sa position forte lui permet de générer des ressources propres à investir dans le développement durable et la qualité de vie de ses habitants.

En période pré-électorale, les candidats ont l'opportunité d'évaluer la situation, les besoins et les perspectives, afin d'imaginer un développement local encore plus dynamique. C'est ainsi le moment de faire des prévisions en matière d'emploi, d'investissements ou d'innovations pour anticiper l'impact sur la commande publique, voire sur l'empreinte de la Métropole en dehors de ses frontières.



L'enjeu du développement local soulève alors des questions cruciales :

- Comment aménager le territoire et renforcer son attractivité ?
- Comment faire de la commande publique un moyen de développement actif ?
- Quelles sont les urgences à court terme ?



## ≡ Pour une vraie politique territoriale d'aménagement

Le sentiment d'une France à deux vitesses, entre Paris et la Province, devient de plus en plus présent. Favoriser le développement économique local, c'est mettre en place une politique qui partage mieux les ressources. L'objectif étant ainsi de permettre à tous les territoires, y compris ruraux, de retrouver une vraie politique d'aménagement.

### Ne pas livrer la ville aux investisseurs

*« Comme on a pu le voir dans certains quartiers lyonnais, il ne faut pas abandonner la ville aux seuls investisseurs et protéger ses habitants (exemple Berlinois). »*

Daniel Cognault, Président de l'Office départemental du BTP du Rhône

### Travailler avec la population

*« Il est souvent plus facile de construire un giratoire que de réfléchir à une autre organisation de la ville, des services et de la mobilité. L'audace passe par le dialogue. L'élu doit prendre ses responsabilités face à son territoire, ses usagers et trancher si besoin. »*

Humbert David, Architecte urbaniste, Passagers des Villes

### L'argent est un faux prétexte

*« Il est frappant de constater que les territoires les plus ruraux et éloignés sont les plus porteurs d'idées de développement. Quand on est isolé, inventer des stratégies pour favoriser la mobilité et le développement local est une obligation. L'argent n'est pas toujours le point de blocage. Le droit à la dérogation et la prise de responsabilité de l'élu pour trouver des solutions pour son territoire sont primordiaux. Il faut sortir de la frilosité. »*

Humbert David, Architecte urbaniste, Passagers des Villes

### Quel prix donne-t-on à la non-qualité ?

*« L'aménagement urbain doit être recentré sur l'humain. Logements ou bureaux, nous passons le plus clair de notre temps dans des bâtiments. Ils sont notre quotidien. Logiquement, nos bâtiments doivent être de qualité, pérennes, solides et pensés pour que les citoyens s'y sentent mieux. Parce que l'humain n'a pas de prix. Mais quel prix donne-t-on à la non-qualité ? »*

Cécile Mazaud, Présidente de la commission des Affaires sociales de BTP Rhône

## Le rayonnement de la Métropole passe par ses infrastructures

« Pour rayonner une ville doit être accessible. Lyon manque d'accessibilité. L'aéroport Saint-Exupéry n'a que peu d'envergure internationale, le Lyon-Turin peine à se matérialiser, le développement économique passera par une densification des pôles de transports, que ce soit par les airs, les fleuves, le rail ou les routes. C'est à ce prix qu'elle attirera des secteurs économiques en développement. La Métropole doit également s'élargir aux agglomérations voisines, que ce soit du côté de l'Ain, de la Loire ou même de la Saône. Les complémentarités sont nombreuses. »

David Guio, Président du Cobaty Lyon

## Soutenir l'immobilier d'entreprises

« Une économie locale dynamique et attractive passe par l'implantation d'entreprises sur le territoire. Stockage, bureaux, il est important de leur permettre de s'implanter, quelles que soient leurs tailles. »

Hervé Simon, Président de la FPI Région Lyonnaise

## Exploiter la dynamique territoriale

La Métropole profite d'une attractivité en termes d'implantation et d'immobilier d'entreprises qui est une réelle force et sur laquelle il faut s'appuyer. Pour franchir une nouvelle étape, des équipements et infrastructures adaptés sont aujourd'hui nécessaires. Plus largement, l'ensemble du département doit également bénéficier de cet élan et de ce fort potentiel de développement.

## Pour une mixité des fonctions

« Aujourd'hui, les centres-villes se vident car les prix des logements sont trop élevés. Les commerces de proximité se raréfient et certaines villes deviennent dortoir. Des déserts économiques se créent. L'aménagement du territoire passe par la mixité des fonctions à l'échelle des quartiers et des bâtiments pour conserver l'activité, les services et le tissu associatif qui donnent du sens à la vie en ville. »

Daniel Cognault, Président de l'Office départemental du BTP du Rhône

## Renforcer le rayonnement de la Métropole

Première Métropole créée en France, Lyon doit se doter de nouvelles ressources pour renforcer son rayonnement. Son développement doit s'accélérer, dépasser les limites du département et associer de plus en plus les agglomérations ou les bassins d'activités ou d'emplois dans les départements avoisinants, à l'image de la plaine de l'Ain, de l'agglomération stéphanoise ou encore du Nord Isère.

### Pour un urbanisme plus volontariste

« Un des moyens de réduire les flux domicile-travail est d'offrir des logements abordables à proximité du centre-ville des communes. L'urbanisme opérationnel, que les élus auront à mettre en œuvre, doit être plus volontariste pour atteindre cet objectif. Il doit conduire à offrir du foncier à bas prix en contrepartie d'un engagement de construire pour vendre à un prix adapté au contexte. »

Jean-Louis Wach, membre du bureau de la chambre du Beaujolais de BTP Rhône



6 %

des marchés restent infructueux en 2018 contre 17 % en 2008

Source : Observatoire de la commande publique BTP Rhône et Métropole de Lyon - CERC

## Ne pas avoir peur d'investir

Tout comme une gestion saine, une politique d'investissement dynamique est aujourd'hui indispensable pour une collectivité locale. S'endetter dans un contexte de taux bas est une solution raisonnable. L'efficacité budgétaire pousse au contraire à trouver un équilibre entre maîtrise des dépenses de fonctionnement, gestion des recettes et investissement. Le tout avec une réelle maîtrise de l'endettement.

### Recréer un rapport de confiance avec les collectivités

« Il est important de recréer du lien avec les services de la Métropole ou des villes pour que l'on puisse travailler ensemble. Nous avons un rôle à jouer sur les aménagements urbains et le maillage territorial. Nous pouvons amener notamment des avis techniques. »

René Coiro, Président de la section Travaux Publics de BTP Rhône

### Vivre et raisonner sur un territoire élargi

« Plus on concentre tous les services sur une même ville, plus un déséquilibre s'installe, les prix augmentent, c'est mécanique. Nos travaux au Centre d'Études de la Conjoncture Immobilière (CECIM) comme au Conseil Économique Social et Environnemental (CESER) indiquent que la voie systémique efficace passe par une dynamisation des territoires au-delà de la seule métropole. L'avenir, c'est une vision élargie du territoire déjà effective par exemple avec l'Université de Lyon-Saint-Étienne qui additionne les compétences ou encore avec les Chambres de Commerce et d'Industrie de Lyon et de la région qui se sont regroupées. Pour équilibrer le territoire, cette nouvelle répartition pourrait être appliquée par exemple aux pôles de recherche où à l'hôpital. »

Éric Verrax, Président du CECIM

## Parler identité plutôt que technique

« Notre patrimoine fait partie de notre identité. Les villes nouvelles n'ont jamais fait l'unanimité parce que nous sommes attachés à notre patrimoine ancien. Il constitue notre histoire. L'entretenir et le rénover, au-delà du côté technique, est avant tout une belle façon de préserver notre passé et de créer une identité propre à une ville. C'est ce message que nous devons faire passer à nos politiques. »

Didier Michel, Président de la chambre de Terrassement  
Génie Civil Ouvrages de BTP Rhône

## Entretenir et rénover

Une politique de gestion patrimoniale est indispensable pour la conservation de nos infrastructures et le maintien de leur qualité de service. Cet effort doit être constant sous peine de voir leurs performances se dégrader rapidement et de mettre en péril la sécurité. De plus, entretenir régulièrement et rénover les infrastructures et les ouvrages d'art permettra de faire des économies à moyen et long termes.

## Investir : le parcours du combattant

« Le rythme électoral actuel a fortement dérégulé l'économie. On traite tout en urgence. On construit plus cher, mais moins bien. Le moins-disant a pris la place du mieux-disant. Les partenariats public-privé et les maîtrises d'œuvre en interne mettent à mal la transparence. Les recours architecturaux sont nombreux, les règles de permis de construire trop changeantes ; investir aujourd'hui est un véritable parcours du combattant. Il faut changer notre politique d'emprunt, mettre en place des garanties d'assurance et accélérer le rythme. »

Daniel Cognault, Président de l'Office départemental  
du BTP du Rhône

## Il est urgent d'entretenir

« À la suite de l'effondrement du pont Morandi à Gênes, la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat a créé une mission d'information sur la sécurité des ponts. Cette mission a lancé une consultation sur la nouvelle plateforme interactive de consultation des élus locaux mise en place. On assiste maintenant à une prise de conscience de l'état de nos Ouvrages d'Art, mais le même constat est à faire sur nos infrastructures et nos réseaux d'assainissement. À l'heure du développement durable, des milliards de litres d'eau partent dans la nature. Il est capital et urgent aujourd'hui d'entretenir nos infrastructures et nos réseaux. Entretenir coûtera toujours moins cher que de laisser dépérir notre patrimoine. »

Pascal Royer, Président de l'Observatoire de  
la Commande Publique de BTP Rhône

## ≡ Lisser la commande publique

Il est impératif que la commande publique des collectivités locales soit le moins possible affectée par les rythmes électoraux. En début de mandat, l'entretien doit prendre le relais de l'investissement. Dans cette perspective et à la différence du mandat précédent, il est souhaitable que les Programmations Pluriannuelles d'Investissement (PPI) soient lancées le plus tôt possible dans le mandat car les besoins sont présents et croissants. L'épargne de précaution, qui vient anticiper d'éventuelles réformes, est une mauvaise solution.



c'est le délai moyen de réponse d'un appel d'offres. Un délai qui a baissé de 8 jours en 10 ans.

Source : Observatoire de la commande publique BTP Rhône et Métropole de Lyon - CERC

### En finir avec la construction modulaire d'urgence

« Nous sommes face aujourd'hui à un déficit de constructions en collèges et en groupes scolaires sur la Métropole. La mise en œuvre de structures modulaires d'urgence entièrement gérées en maîtrise d'œuvre interne par la collectivité n'est pas une solution. Une planification plus rigoureuse, plus prospective, doit être mise en œuvre et répartie sur le temps des mandats. »

Jean-Michel Woulkoff,  
Président du Syndicat des Architectes du Rhône

### La commande publique est trop impactée par les cycles électoraux

« La commande publique est aujourd'hui beaucoup trop impactée par le cycle des élections municipales. Il y a peu d'activité les trois premières années et trop la dernière année à la veille des nouvelles élections. De plus, les opérations sont de plus en plus longues à sortir et dépassent même souvent la durée des mandats. Nos entreprises ne peuvent pas adapter leurs structures à ces fluctuations d'activité qui atteignent jusque 30%. Il est impératif de lisser la commande publique sur l'ensemble du mandat en poursuivant ce qui est engagé, et en préparant aussi des opérations pour le mandat suivant. »

Pascal Royer, Président de l'Observatoire de la Commande Publique de BTP Rhône

## Engager une politique d'achat volontariste

Les entreprises ont besoin de maîtres d'ouvrage engagés dans un achat responsable et ouvert à l'innovation. La profession propose aux acteurs publics de signer des conventions de bonnes pratiques visant à rétablir une concurrence loyale entre les entreprises. Il est nécessaire de mettre en place une politique permettant de valoriser le critère technique, la qualité, de retenir le mieux-disant, favorisant ainsi l'insertion qualitative menant à l'emploi.

### Décloisonnons les bonnes pratiques et construisons l'avenir collectivement

« La responsabilité sociétale des entreprises est un véritable levier de performance pour une société plus juste et plus durable. Identifiée comme une intelligence collective, elle devient source d'innovation pour une économie collaborative et circulaire. Animée par des acteurs locaux, les entreprises, les collectivités, les acheteurs, la RSE contribue activement aux bonnes pratiques environnementales et sociétales. Ce cercle dit « vertueux » doit se nourrir de toutes ces richesses de proximité. »

Maria Lamier-Coulon, chef d'entreprise, membre des Femmes Dirigeantes de BTP Rhône

# EN 2018

le prix reste pour

45 %

des cas le premier critère de choix des offres publiques (contre 97 % en 2008)

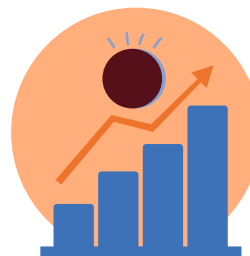
42 %

pour la valeur technique et

13 %

pour le mieux-disant

Source : Observatoire de la commande publique BTP Rhône et Métropole de Lyon - CERC



### Respecter les conventions de bonnes pratiques

« Il est important que les maîtres d'ouvrage misent sur la préférence territoriale et le mieux-disant. Pourquoi ne pas instaurer un comité du suivi après les signatures des conventions de bonnes pratiques afin de vérifier qu'elles sont respectées au mieux ? »

Philippe Boni, Président de la section Équipement Technique de BTP RHÔNE

## Valoriser l'innovation

Le domaine du BTP dans le Rhône et la Métropole lyonnaise dispose de fortes compétences. Les capacités d'innovation des entreprises renforcent leur compétitivité et permettent de répondre aux nouveaux besoins et usages. Les professions et les entreprises se sont mobilisées sur le sujet. Elles ont créé des clusters d'innovation regroupant l'ensemble de l'écosystème dont des laboratoires de recherche et d'ingénierie. Les marchés publics doivent favoriser l'expression de ces innovations notamment grâce à des prescriptions plus ouvertes.

EN 2018

125

jours

est le délai moyen  
de notification des  
marchés (contre 137  
jours en 2008).

Source : Observatoire de la commande  
publique BTP Rhône et Métropole de  
Lyon - CERC

### Favoriser les entreprises qui investissent dans l'innovation

« Les élus locaux peuvent aider les entreprises à monter en gamme en apportant, bien sûr des financements, mais aussi un accompagnement avec les outils déjà existants, en diffusant des informations ou encore en mettant en réseau toutes les forces vives de leur territoire pour dynamiser les échanges. »

Eric Bouvard, Président de la chambre Génie Climatique  
Plomberie de BTP Rhône

### Intéressez-vous à nos entreprises

« L'innovation est une source d'enrichissement qui fait progresser nos structures. Nous devons être fiers de ce que font nos entreprises. Mesdames, Messieurs les élus, intéressez-vous à nos sociétés, clusters et pôles qui les accompagnent. Valoriser et massifier l'innovation est essentiel. Prenez des risques en nous permettant de réaliser des planches d'essai grandeur nature pour nos innovations. Travailler en lien, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, chercheurs, entreprises, permet également de mieux se connaître, de confier les bonnes missions et de mettre en place les bonnes clauses dans les marchés publics. »

Paul Galonnier, Président du cluster INDURA



des marchés publics  
ouverts aux variantes

Source : Observatoire de la  
commande publique BTP Rhône et  
Métropole de Lyon - CERC

## Déroger aux règles d'urbanisme par le permis d'innover introduit dans la loi du 7 juillet 2016

« Il est vital de permettre aux opérateurs privés et aux bailleurs sociaux de faire des réalisations exemplaires mêlant rénovation énergétique, extensions et surélévations de bâtiments dans le cadre du permis d'innover. Une mesure qui rendrait aux locataires des espaces de qualité tout en améliorant le bilan énergétique des logements. »

Jean-Michel Woukoff,  
Président du Syndicat des Architectes du Rhône

## Casser les codes

« Ne pas réserver l'innovation aux « grandes écoles » mais impulser et apprendre l'envie d'innover à tous les niveaux de formation, à tous les profils, à tous les postes. Il faut casser les silos et miser sur la transversalité. »

Bertrand Moulin, Directeur de l'IFBTP



# LA MOBILITÉ, LE LOGEMENT ET L'AMÉNAGEMENT URBAIN

2



## • SE DÉPLACER • CONSTRUIRE • RECONSTRUIRE

Lyon élue « Championne de la mobilité en 2019 » : tel est le résultat d'un classement réalisé par un think tank spécialisé dans la mobilité. En effet, la mobilité et le logement sont plus que jamais des enjeux majeurs pour le département ainsi que pour la Métropole de Lyon et seront largement débattus lors des prochaines élections.

Aujourd'hui, le réseau de transport en commun - en constante amélioration -, l'aménagement de la voirie, le développement et la diversification des modes de déplacements jouent un rôle majeur dans l'image de la ville. Pour la Métropole de Lyon, construire la « ville de demain » passe avant tout par la gestion de la mobilité. À l'horizon 2020, les prochains élus locaux devront relever un défi de taille : optimiser les déplacements urbains et mettre en place des alternatives pertinentes et efficaces aux problématiques de transport actuelles.

*Un secteur dynamique : 14 000 logements construits en moyenne par an depuis 5 ans dans le Rhône*

Sur le volet du logement, les résultats jouent en faveur de notre ville. Lyon se classe comme la 16<sup>ème</sup> ville européenne la plus attractive pour son marché immobilier en 2018 et comme le 2<sup>ème</sup> marché tertiaire français. Cependant, la hausse des prix et la baisse des autorisations de construction en 2018 ne seront pas sans conséquence pour les acteurs de la construction.



De ce fait, optimiser l'espace public, libérer du foncier et dynamiser les projets d'aménagement feront partie des priorités des prochains élus municipaux.

Tous ensemble, nous devons répondre aux questions suivantes :

- Comment développer les mobilités ?
- Quelles sont les solutions pour optimiser l'espace ?
- Quels leviers utiliser pour relancer le logement ?

+480  
millions

de déplacements  
sur le réseau TCL  
en 2017 :  
4 lignes de métro et  
6 lignes de tramway  
en 2019

Source : SYTRAL

### Optimiser une ressource rare : l'espace

« La France est le pays de l'Union européenne qui dépense le plus d'argent public pour les infrastructures et les services de transports avec 2 % du PIB. Si, la mobilité motorisée reste à plus de 80 % routière, nous sommes face aujourd'hui à une nouvelle donne. Développement des trottinettes, vélos, voitures autonomes, covoiturage, une modification complète de l'utilisation de la voirie est en cours. Les voies vertes font leur apparition, les parkings se développent, les parkings-relais sont complets, les autoroutes sont requalifiées. Les collectivités font face à ce réaménagement impératif de l'espace public avec une réalité : la rareté de l'espace. Optimiser la gestion de la ressource collective reste l'enjeu actuel. »

Yves Crozet, Professeur émérite Sciences Po Lyon,  
Laboratoire Aménagement Économie Transports

### Est-ce-que Lyon ne manque pas d'ambition ?

« Se déplacer dans Lyon devient insupportable. La ville a eu beau multiplier les modes doux de déplacement, ça ne marche pas, il y a toujours autant de voitures. Les déplacements, la mobilité sont les enjeux d'aujourd'hui. Si d'autres communes comme Dijon, Auxerre ou Belfort ont accéléré l'utilisation de l'hydrogène et de l'électrique pour leurs transports en commun, Lyon est en retard. Si la ville veut tenir son rang de capitale européenne, elle doit être en capacité de lancer un grand projet d'aménagement et de se donner les moyens d'être à la hauteur de ses ambitions. Il faut aujourd'hui renverser la table et lancer enfin les grands projets qui sont en attente comme l'anneau des sciences, le déclasserement de l'A6 ou la requalification de Perrache. »

David Guio, Président du Cobaty Lyon

## ≡ Développer toutes les mobilités

Les déplacements constituent un des sujets premiers quant aux tensions sociales vécues récemment, démontrant ainsi combien la mobilité est une préoccupation majeure des citoyens et des entreprises pour exécuter les chantiers. Cela se révèle plus particulièrement vrai dans les grandes agglomérations où tous les modes contribuent aux déplacements : modes doux, transports en commun, transports ferroviaires et infrastructures routières. Dans le BTP, la mobilité est encore plus déterminante dans la mesure où les chantiers ne cessent de changer d'implantation et que tous les salariés doivent se rendre sur leur lieu de travail, soit au siège de l'entreprise, soit sur un chantier.

### Du gagnant-gagnant

« Vous construisez des logements, nous vous mettons en place une ligne de bus ou un service supplémentaire. Un système de gagnant-gagnant pourrait être mis en place entre la Métropole et certaines communes qui manquent de logements. »

Vincent Albaric, Président de l'UNTEC  
Auvergne Rhône-Alpes

### Protéger la richesse des valeurs du local

« Nos entreprises du BTP sont ancrées sur leur territoire. Elles sont un véritable relais économique, emploi, consommation, redistribuent les richesses et font vivre leur territoire. L'élu se doit de protéger cet ancrage et ces valeurs. Son rôle est aussi de privilégier ces entreprises aux valeurs et aux compétences locales. Il doit toujours rester vigilant à l'arrivée d'entreprises extérieures qui ont moins de compétences, de qualifications et mettre des garde-fous. Il est facile aujourd'hui de faire une distinction entre les entreprises qui respectent certaines valeurs sociales, locales et les autres. Pourquoi ne pas créer, dans ce cadre, une qualification locale ? »

Cécile Mazaud, Présidente de la commission  
des Affaires sociales de BTP Rhône

## ≡ Transports en commun: passer à la vitesse supérieure

Face à l'évolution de la mobilité urbaine et à l'accroissement de la fréquentation des transports en commun, le réseau doit être renforcé sur l'ensemble du territoire métropolitain et ce, de manière plus équitable. Dans cette perspective, la réalisation de la ligne E du métro opère un rééquilibrage nécessaire entre l'est et l'ouest de l'agglomération et il s'agit d'un enchaînement logique après le prolongement de la ligne B du métro jusqu'aux Hôpitaux Sud de Lyon. En complément des moyens actuels, il faudrait être en mesure de développer une offre équivalente au RER (transport cadencé), afin de faire face aux déplacements quotidiens d'une part croissante de la population, qui travaillera au cœur de la Métropole en venant de plus en plus loin.

### On fait tout trop petit

*« Nous devons densifier la ville et permettre aux habitants de circuler rapidement et avec facilité. Si le développement des modes doux et des tramways est une solution souvent moins coûteuse, le métro reste le transport en commun le plus rapide et efficace. Il faut intensifier son réseau, créer plus de confort et de connectivité dans les stations, pour en faire des lieux de vie, comme c'est le cas dans certains pays. Les Parcs-relais sont complets aujourd'hui. On fait tout trop petit. Pourquoi ne pas lancer de grands parkings souterrains aux portes de Lyon, au pied des terminus du métro ? »*

Didier Michel, Président de la chambre de Terrassements Génie Civil Ouvrages

### Financer autrement la mobilité

*« Traditionnellement généreuse en infrastructures de transports (autoroutes, LGV, tramways...), la France est confrontée, depuis quelques années, à des difficultés croissantes de financement des grands projets. En matière de mobilité et d'aménagements, les besoins de financement sont croissants et les recettes fiscales en berne. Un déséquilibre financier qui impose une réflexion profonde sur le système de financement. Péages urbains, taxes, c'est un fait, les utilisateurs des infrastructures et des services de mobilité devront à l'avenir contribuer plus largement à leur financement. »*

Yves Crozet, professeur émérite Sciences Po Lyon, Laboratoire Aménagement Économie Transports

### Construire en hauteur

*« Je sors de chez moi, je privilégie ma trottinette, mon vélo, le tram ou le métro pour me déplacer. Ce nouveau mode de vie implique une autre conception de l'habitat. La ville doit se reconstruire en hauteur au plus près des zones de transports en commun et s'adapter aux nouveaux modes de déplacement. »*

Vincent Albaric, Président de l'UNTEC Auvergne Rhône-Alpes

348  
stations  
Vélo'v

(428 stations début 2020)

1 M€  
de financements  
européens pour développer  
le covoiturage



### Être force de proposition maintenant

« Nous sommes dans une phase de refonte complète de la voirie. Dans ce contexte de transformation, les acteurs du BTP sont une source et une force de proposition auprès des élus. Technique, innovation, vision, un point immédiat est nécessaire pour mettre en place la feuille de route des cinq prochaines années. »

Yves Crozet, professeur émérite Sciences Po Lyon,  
Laboratoire Aménagement Économie Transports

### Réduire les migrations pendulaires

« Développer des infrastructures, privilégier les modes doux, les transports en commun ou les sites propres pour favoriser la mobilité, est une nécessité. Il est important de garder une vision cohérente et équitable de l'aménagement du territoire. La Métropole a un effet « d'aspiration » sur les communes alentours. Les axes d'entrées à la Métropole sont de véritables goulets d'étranglement. Il faut accentuer le développement des transports en commun, avancer dans le dossier de requalification de l'A6-A7 pour sortir du schéma : une voiture, une personne. Limiter les migrations pendulaires passe par le développement des réseaux d'infrastructures de transports en commun mais aussi par le développement des réseaux de communication haut débit sur les communes limitrophes de Lyon. »

Jean-Michel Woulkoff, Président du Syndicat  
des Architectes du Rhône

## Accompagner les mutations en matière de mobilité

La profession a conscience que des évolutions sont nécessaires, notamment sur la question de la santé publique en lien avec la qualité de l'air. Tous les acteurs du BTP ont d'ailleurs fortement participé à la mise en place de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) de la Métropole de Lyon au niveau de leurs utilitaires et poids lourds. La ZFE rentrera pleinement en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il est important que les étapes ultérieures de la mesure soient concertées et pensées de manière collégiale tout en laissant le temps nécessaire pour la mise en place de cet objectif partagé. Le renouvellement du parc ne s'opérera que dans la mesure où il est économiquement supportable par les entreprises et par les maîtres d'ouvrage, sachant que les alternatives au diesel ne sont pas encore totalement au point.

### Pour un urbanisme et des infrastructures adaptables

« La mobilité évolue à grande vitesse. Une nouvelle infrastructure doit toujours être pensée comme réversible et adaptable. L'urbanisme réversible est un outil d'aménagement durable du territoire dans la planification urbaine. Ce n'est pas en continuant à faire des infrastructures routières que l'on va régler les problèmes de mobilité. Comment je me déplace ? Pour aller où ? Avec quoi ? Travailler sur la mobilité, c'est avant tout travailler sur les nouveaux modes de vie. »

Humbert David, Architecte urbaniste, Passagers des Villes



830KM

de pistes  
cyclables

### Créer un statut de bailleur privé

« Dans un marché dont la fluidité s'est progressivement grippée, il nous semble urgent de rééquilibrer les rapports locatifs entre les propriétaires et les locataires. Il est nécessaire de créer un statut du bailleur privé. La création d'un régime fiscal particulier pour le logement privé à vocation sociale, permettrait de retrouver un grand nombre d'investisseurs. »

Patrick Lozano, Président de l'UNIS Lyon Rhône

### Pour des élus plus interventionnistes

« Les villes ont besoin de logements. On manque de « produits » mais aussi « d'investisseurs ». La mise en construction doit être boostée mais souvent lors de la mise en route d'un nouveau projet, ce sont les élus eux-mêmes qui bloquent face à la pression, des riverains notamment. Entre les concertations, les oppositions et les procédures, il faut parfois quatre ans pour lancer un projet. C'est trop long. L'élu doit être plus interventionniste et trancher pour accélérer la mise en route d'un projet de construction. »

Vincent Albaric, Président de l'UNTEC  
Auvergne Rhône-Alpes

## Relancer le logement neuf

La coïncidence d'une politique nationale défavorable en matière de logement et de l'adoption locale du PLU-H a généré une pénurie de l'offre de logements neufs à la vente. Elle a également fait baisser la production de logements sociaux. En effet, une partie conséquente de la production des bailleurs sociaux dépend des rachats en VEFA qui n'ont pas été possibles en 2018 compte tenu de la baisse de production de la promotion privée. Il faut conduire une politique volontariste dans ce domaine pour retrouver une production visant à atteindre l'objectif du PLU-H de 8 500 logements par an. Dans les zones rurales, la construction de maisons individuelles doit rester dynamique pour répondre à la demande existante.

### Donner aux mairies les moyens d'assumer la production de logements

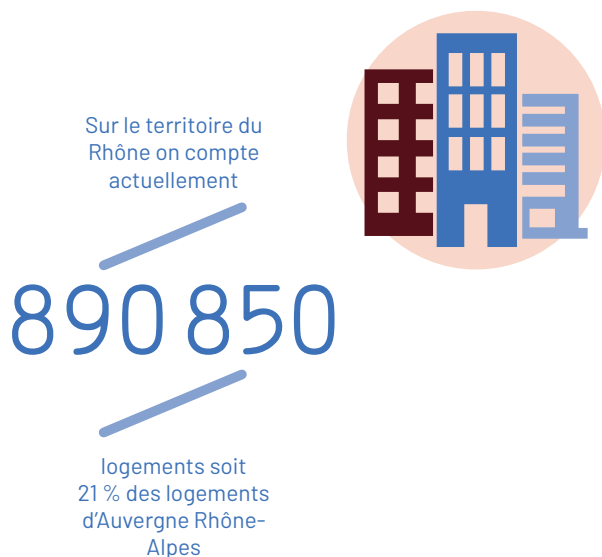
« La Métropole doit donner aux mairies les moyens d'assumer et de revendiquer la production de logements en instaurant une meilleure répartition de la fiscalité de la taxe d'aménagement, en incitant à construire par des aides financières et en finançant des équipements publics, notamment scolaires. »

Hervé Simon, Président de la FPI Région lyonnaise



-21,8% de logements mis en chantier sur le territoire du Rhône en un an (à fin juillet 2019)

Source SDES, SIS@del2/CERC



Source : INSEE RP15-CERC

## Permis de louer

« Il est nécessaire d'être vigilant sur le permis de louer qui est en train de se mettre en place dans plusieurs communes du Rhône, sans la concertation des professionnels et qui pourrait pénaliser les propriétaires bailleurs. Les professionnels de l'immobilier doivent être tiers de confiance. »

Alexandre Schmidt, Président de la FNAIM Rhône

## Déclaration d'intention d'aliéner dans le processus de vente

« Les délais lors d'une vente sont de plus en plus longs (entre 3 et 4 mois) notamment dus aux procédures administratives et à l'obtention des DIA, la majorité ne débouchant pas sur des préemptions. Afin de fluidifier les transactions, il faudrait que le processus administratif soit plus court. »

Alexandre Schmidt, Président de la FNAIM Rhône

## Libérer la circulation pour l'accès aux chantiers

« Travailler sur des chantiers en zone urbaine n'est pas sans difficulté. La livraison d'engins, de matériaux et leur évacuation restent souvent compliquées. Libérer la circulation pour l'accès aux chantiers pourrait avoir plusieurs impacts : gain de temps, d'économie et même répercussions environnementales positives en évitant de multiplier les kilomètres où les temps de trajet. Sans oublier l'allègement de la gêne causée aux riverains. »

Yann Pommet, Président de la section Filière construction de BTP Rhône

## Politiques du logement : le Rhône et la Métropole de Lyon moteurs de l'économie régionale

« Le territoire du Rhône et de la Métropole de Lyon est un véritable moteur de l'économie régionale dans le logement : il concentre à lui seul 1/5 des logements existants et 1/5 des nouveaux logements construits dans la région. Ce sont plus de 14 000 logements construits par an en moyenne ces 5 dernières années. Les politiques de l'habitat menées dans le Rhône se répercutent économiquement sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. »

Gilles Courteix, Président de la CERC Auvergne-Rhône-Alpes

## Mobiliser l'épargne privée

« La mobilisation de l'épargne privée est une orientation certaine pour engager les investisseurs vers une offre de logements neufs abordables et notamment dans les zones tendues. Le logement demeure trop cher pour beaucoup de Français (1 locataire sur 3 consacre plus de 40 % au budget logement), et les investisseurs sont déjà au bout de leur effort (hausse de la taxe foncière depuis 10 ans + 71 %, surabondance des diagnostics à la charge des propriétaires, plafond du déficit foncier 10 700 € inchangé depuis 1993) ».

Patrick Lozano, Président de l'UNIS Lyon Rhône

### Utiliser la capacité maximale de chaque parcelle

« La constructibilité permise par le PLU-H doit être un objectif à atteindre et non un plafond en dessous duquel chaque projet doit s'inscrire. Utiliser la capacité maximale de chaque parcelle est un moyen d'éviter le gaspillage foncier. »

Hervé Simon, Président de la FPI Région lyonnaise

### Effet ciseaux et fiscalité

« La métropolisation de Lyon et son attractivité économique dépassent les espérances. Un développement qui entraîne, de fait, une hausse excessive des prix immobiliers et la crainte de la disparition du bien vivre ensemble. Les élus ne se sont emparés qu'il y a peu de temps du PLU-H voté en 2019. Les permis de construire peinent à être signés. On assiste à un véritable effet ciseaux entre les emplois créés, les implantations d'entreprises d'un côté et les mises en vente de l'autre. Un décalage qui engendre une situation sinon de blocage, du moins de hausse des prix. La baisse de la fiscalité immobilière pour redonner du pouvoir d'achat immobilier aux ménages reste aussi un levier efficace : la France est le pays d'Europe où le logement est le plus taxé. »

Éric Verrax, Président du CECIM

## ≡ Mettre en œuvre le PLU-H

Le nouveau règlement d'urbanisme métropolitain a été adopté et rendu opposable, il est donc désormais pleinement applicable. Cependant, les services instructeurs doivent considérer ce règlement comme un plafond de constructibilité. L'un des principes poursuivis à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui est la clé de voûte du PLU-H, est la densification. Il ne faudrait pas que ce principe soit oublié lors de l'instruction des demandes d'autorisation de construire. Il faut ainsi autoriser le plein-emploi des surfaces constructibles.

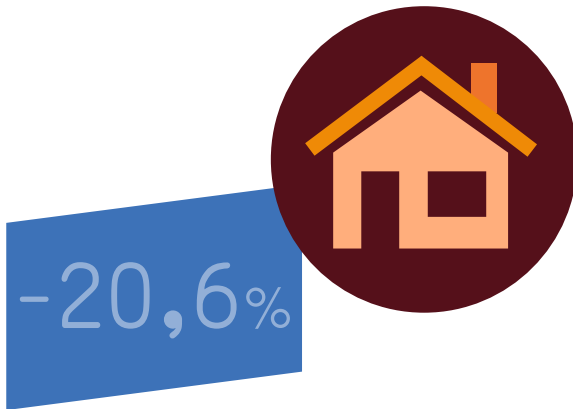
### Un PLU-H simplifié qui doit être la règle

« Le PLU-H doit être la règle et non une base de discussion. Il est vital de le simplifier. Du fait de sa complexité, il est ainsi soumis à discussion et à interprétation et cela retarde la construction de logements et d'aménagements. Certaines opérations ont été bloquées pendant près de deux ans. »

Jean-Michel Woulkoff, Président du Syndicat des Architectes du Rhône







de logements  
autorisés sur le  
territoire du Rhône en  
un an (mai 2018 à fin  
juillet 2019)

Source : SDES, SIT@del2/CERC

### Un cahier des charges plus responsable

« Pour éviter le tout béton dans les villes, le cahier des charges pourrait privilégier certains modes constructifs, certains matériaux ou pourquoi pas accorder un bonus de surface si un mode de construction environnemental est choisi. »

Vincent Albaric, Président de l'UNTEC  
UNTEC Auvergne Rhône-Alpes

### Agir en partenaire et réduire les délais

« Trouver des moyens de libérer du foncier reste un des rôles premiers d'une collectivité. Pour plus d'efficacité, les délais de pré-instruction doivent aussi être raccourcis. En cas de modification de permis de construire, limiter également le nombre de séances d'archi-conseil, une fois le projet validé, serait une bonne solution pour raccourcir les procédures. De manière plus générale, les services instructeurs de la Métropole doivent agir en partenaires et non en censeurs. Il est important également de faire preuve de plus de transparence dans les échanges avec les promoteurs. »

Yann Pommet, Président de la section Filière construction  
de BTP Rhône

2



de locaux autorisés sur le territoire du Rhône en un an (mai 2018 à fin juillet 2019)

Source : SDES, SIT@del-CERC



## ≡ Lutter contre les recours abusifs

Pour préserver les projets, il est impératif que les collectivités et les acteurs de la construction soient mobilisés contre ce fléau qui tend à bloquer l'initiative publique comme privée. Tous les secteurs sont touchés, entre les oppositions systématiques à tout type d'infrastructures, les attaques de règlements d'urbanisme ou les trop nombreux logements bloqués. Il est important que les élus défendent les procédures conduites, les autorisations délivrées ou les règlements d'urbanisme dans l'intérêt général.

### Défendre les intérêts de la reconstruction de la ville sur la ville

« De gros efforts ont été faits pour avoir des permis de construire « incontestables ». Pourtant, les recours sont aujourd'hui de plus en plus nombreux et montrent la réticence de nos concitoyens à reconstruire la ville sur la ville. Les élus doivent défendre la densité et la production sur la reconstruction en faisant valoir ses avantages et intérêts. Ils doivent également aller en justice pour des recours abusifs et se retourner vers les requérants. »

Hervé Simon, Président de la FPI Région lyonnaise

### Appliquer les documents d'urbanisme sans restriction, sans aménagement

« La loi Elan a apporté sa pierre au fléau économique que représentent les recours sur les permis de construire grâce à la durée maximum de rendu des jugements. Il faut désormais que les élus appliquent les documents d'urbanisme tels qu'ils sont rédigés sans restreindre la capacité de construire. Le règlement doit s'appliquer, tout le règlement, le soutenir sans frilosité, voici ce que nous attendons. »

Ludovic Scarpari, Président d'In'li

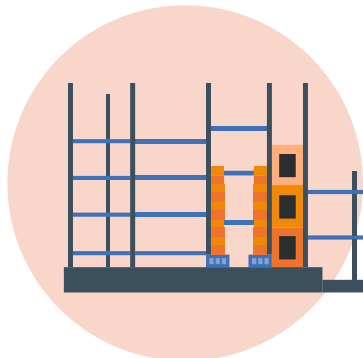
## ≡ Libérer du foncier

Les collectivités doivent maîtriser le foncier afin de détendre le marché et favoriser la relance de la production de logements. La fin de cette mandature est marquée par une extrême concurrence des opérateurs sur le foncier ; la rareté des biens peut générer une tension entre les opérateurs nombreux sur le marché, la hausse des prix, et limite la production. Ainsi, une forte volonté politique est réellement indispensable afin de poursuivre un développement équilibré.

### Pour une politique volontariste en matière de développement foncier

*« Une politique plus volontariste de la Métropole en matière de développement foncier, associée à un mécanisme de prix de vente maîtrisés permettrait, sans aucun doute, de débloquer la situation. »*

Vincent Albaric, Président de l'UNTEC  
Auvergne Rhône-Alpes



### Pas de gel foncier sur le court terme

*« Pour libérer du foncier, il faudrait mettre des terrains publics à disposition des constructeurs pour du logement, des bureaux ou de l'activité. Permettre la constructibilité telle que le PLU-H l'autorise est fondamental. Constituer des réserves pour le moyen terme ne peut pas passer par le gel de foncier exploitable sur le court terme. Préempter des fonciers où les opérateurs et le marché sont prêts, c'est freiner la production. »*

Hervé Simon, Président de la FPI Région lyonnaise

### Privilégier la proximité

*« Les prix du foncier sont en train d'exploser sur Lyon. Aujourd'hui, tous les habitants n'ont plus les moyens d'acheter. Forts de l'attractivité grandissante de la Métropole lyonnaise, de nombreux promoteurs nationaux envahissent le marché local, souvent en faisant augmenter le prix du foncier, au détriment des entreprises dont le coût devient variable d'ajustement. Il est important de garder en tête le souci de l'économie locale et de son dynamisme. »*

Norbert Fontanel, Vice-président de BTP Rhône

### Conserver une maîtrise d'œuvre externe

« Les collectivités sont de plus en plus tentées d'organiser une maîtrise d'œuvre interne dans leurs services. Ce procédé est à bannir car il n'y a plus de pluralité de propositions et plus de transparence dans l'attribution des marchés. Cette pratique pénalise la qualité architecturale tout comme les acteurs locaux de la construction. »

Jean-Michel Woulkoff, Président du Syndicat  
des Architectes du Rhône

### Remettre les projets d'aménagements au cœur des débats

Les projets d'aménagements portent le développement des territoires et doivent faire partie des priorités. Depuis les dernières élections, la profession a le sentiment que trop d'élus l'ont été sur la base de programmes visant à ne pas construire ou à ne pas développer plutôt que sur la base de projets. Construire, c'est aussi permettre à ses administrés d'évoluer sur un territoire dynamique.

### Favoriser le logement pour tous

« L'attractivité de la Métropole réside aussi dans sa capacité à loger toutes les familles. Le logement neuf participe à la production du logement social tout en permettant la production de logements intermédiaires et le financement d'équipements publics. La baisse de la production du logement libre sur la Métropole entraîne la baisse de la production du logement social, intermédiaire, sans compter la baisse des emplois dans le BTP. Si la production ne se relance pas, la tension sur les prix de vente va aussi s'opérer sur les loyers. »

Hervé Simon, Président de la FPI Région lyonnaise

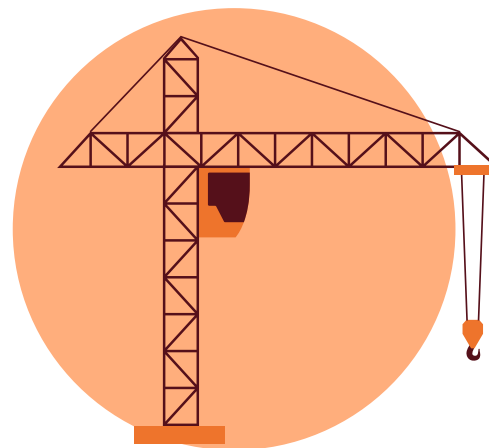
## Aménager en pensant aux professionnels

Les aménagements urbains doivent aussi être pensés en tenant compte de tous les usages, notamment en intégrant des aires de livraison et de stationnement. L'accessibilité à la ville doit être reconsidérée en tenant compte des contraintes des entreprises pour leur permettre de maintenir leur activité et leur siège en cœur de ville.

### Faciliter l'accès des professionnels à la ville

« Les acteurs du BTP ont besoin de leurs véhicules pour travailler. Aujourd'hui, les entreprises ne répondent plus à des chantiers en centre-ville ou ne veulent plus aller dépanner dans ces quartiers. Manque d'aires de stationnement, livraison ou dépannage, tarifs non adaptés, des conditions plus spécifiques aux professionnels pourraient être mises en place pour que les habitants puissent continuer à avoir accès à un service de proximité. »

Philippe Boni, Président de la section Équipement Technique de BTP RHÔNE



### Alléger l'administratif

« Validation, réglementations, normes, le parcours administratif est souvent fastidieux et décourageant pour passer de l'idée à la réalisation. On se bagarre pour requalifier ou réutiliser un bâtiment ancien. On empile les normes. Il faut accélérer le processus administratif ; il freine la volonté d'innover des élus, comme des acteurs de la construction. »

Humbert David, Architecte urbaniste, Passagers des Villes

## Travailler sur l'acceptabilité des chantiers

La profession mène des démarches afin de permettre une meilleure acceptation des chantiers par les usagers ou les riverains. Il est important que les maîtres d'ouvrage aient la même réflexion et œuvrent à réduire les nuisances créées dès la constitution des projets : des chantiers avec des emprises optimisées, des impacts réduits sur les usages, propres et intégrant une logistique parfaite. Par ailleurs, pour des raisons liées à la sécurité des usagers et des salariés mais également pour respecter les délais d'exécution et les coûts, il est parfois préférable de fermer les voiries plutôt que de les maintenir en circulation pendant la durée des travaux.



## Contrôler le travail illégal et limiter la sous-traitance en cascade

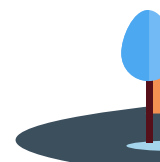
« Limiter réellement la sous-traitance et l'interdire en cascade, est également un enjeu de taille. La main-d'œuvre locale doit être privilégiée. Les entreprises qui font l'effort de garder, former des ouvriers et des collaborateurs, qui font tourner l'économie locale, remplissent les écoles, collèges et lycées doivent se sentir mieux soutenues. La Carte BTP, mise en place par la FFB, est un outil formidable pour limiter le travail illégal. Pour être encore plus efficace, il faudrait contrôler les chantiers qui tournent le samedi et le dimanche, en dehors des heures ouvrables en semaine. Ce sont ces chantiers qui créent également de véritables nuisances aux avoisinants. »

Philippe Boni, Président de la section Équipement Technique de BTP RHÔNE

## Les maîtres d'ouvrage doivent donner l'impulsion

« La gestion des chantiers, de leurs nuisances, leur tenue et toute la logistique inhérente, garantissent leur qualité et leur accessibilité. Avec Construire Pro ou LogistiQ, nous avons les outils pour permettre une bonne prise en compte et gestion de tous ces éléments. Sur un chantier comme celui de la Part-Dieu par exemple, en plein cœur de ville, les flux, les nuisances sonores, ou encore les embouteillages, doivent être gérés en amont. Le maître d'ouvrage doit donner l'impulsion et imposer sa volonté de voir des chantiers bien tenus. Il faut aussi être pragmatique dans l'organisation des chantiers, être plus vigilant sur la démarche environnementale, sur la gestion des déchets. C'est à ce titre que l'acceptabilité des chantiers sera optimum. »

Didier Lenoir, Président de Construire Pro



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

3



# • SIMPLIFIER • HARMONISER • S'ÉQUIPER

La transition énergétique, une opportunité pour innover, pour développer de nouveaux services ou décrocher de nouveaux marchés ?

C'est habituellement sous cet angle que les professionnels du bâtiment abordent le thème de la transition énergétique. Et pourtant, cette filière peine à décoller. Aides locales et lutte contre la précarité énergétique : certes, les plateformes de rénovation de l'habitat constituent un « service public » de la performance énergétique. Mais force est de constater qu'elles manquent cruellement d'efficacité.

Dans ce contexte :

- Comment simplifier les aides et les accompagnements ?
- Comment favoriser la coopération entre collectivités, entreprises et organisations professionnelles ?

Autre enjeu qui touche tous les métiers du secteur du bâtiment et des travaux publics : le défi de la révolution numérique.

L'avènement du numérique impacte en effet toutes les expertises. De la gestion administrative à la robotisation des métiers du second œuvre, en passant par la généralisation des drones, de la réalité virtuelle et des BIM : les entreprises sont tenues de s'adapter à ces nombreux virages technologiques. La numérisation du secteur du BTP est en marche. Toutefois, les artisans font un usage du numérique plus qu'hétérogène. Pour preuve : 98 % des artisans possèdent au moins un terminal connecté au web, mais ils ne sont que 61 % à se considérer comme « connectés ».\*

*Pour progresser sur le volet numérique, il s'agit de résoudre l'équation suivante : freins financiers et résistance au changement, comment aider les acteurs de la construction à rester « connectés » ?*

\*Source : Baromètre « L'artisan du bâtiment d'aujourd'hui », réalisé par Batiweb/Sage



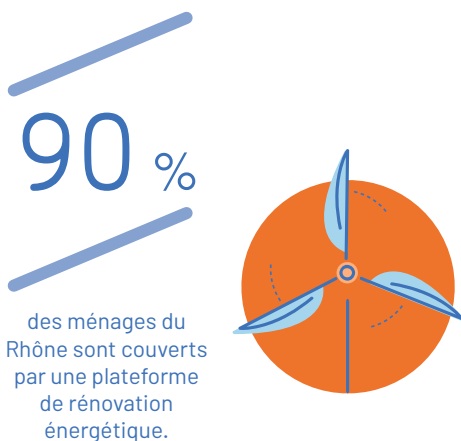
## ≡ Mutualiser les moyens et harmoniser l'accompagnement proposé aux particuliers

Les multiples plateformes de la rénovation de l'habitat portées par les EPCI n'ont, pour la plupart, pas atteint leurs objectifs. Pour massifier la rénovation, il est nécessaire de proposer des outils communs et efficaces. La création d'une agence locale de la transition énergétique du Rhône est encourageante.

### Un marché de la rénovation énergétique atone

« Malgré un potentiel important, le marché de la rénovation énergétique reste atone depuis plusieurs années. Dans un contexte de refonte des dispositifs d'aide, les ménages vont avoir besoin d'un accompagnement renforcé jusqu'aux travaux. Les 5 plateformes de la rénovation énergétique présentes sur le Rhône et la nouvelle Agence locale de la transition énergétique vont jouer un rôle important dans ces démarches. »

Gilles Courteix, Président de la CERC  
Auvergne-Rhône-Alpes



Source : DREAL/CERC

### Donner du sens à la filière

« Pour développer la filière, il faut se focaliser sur le sens donné à la transition énergétique et non sur les outils. Nous devons donner à chaque professionnel en devenir une vision prospective de son métier. Le temps de la formation doit agir comme un diffuseur d'idées. »

Bertrand Moulin, Directeur de l'IFBTP

### Un guichet unique

« Métropole, région, Ademe, les aides à la transition énergétique sont pléthoriques et il est quasiment impossible de trouver son chemin dans cette forêt vierge. Un guichet unique des accompagnements à la transition énergétique à destination du public, des professionnels mais aussi des acteurs de la formation devrait être mis en place pour éclaircir le panorama. »

Vincent Albaric, Président de l'UNTEC  
Auvergne Rhône-Alpes

### Centralisation, modalités de paiement et transparence

« En matière de rénovation énergétique, on est loin des objectifs fixés par le gouvernement. Si on veut que cela fonctionne, la première étape est de centraliser toutes les informations. Nous sommes, aujourd'hui, face à une vraie toile d'araignée dans laquelle on s'emmêle. Confrontés à tous ces dispositifs aux interlocuteurs différents, les particuliers renoncent et les professionnels sont perdus. Il faut aussi être vigilant quant au délai de remboursement des aides. Si certains comme l'ANAH sont très réactifs, ce n'est pas le cas de tous et les modalités de paiement sont capitales pour les entreprises qui n'ont pas forcément de grosse trésorerie. Il est aussi nécessaire de contrôler les organismes référents. Nous n'avons aucune visibilité sur les aides données et les retours sur investissement. Attention enfin aux entreprises non pérennes, qui surfent sur la vague de la rénovation énergétique et de ces aides. Elles peuvent parfois même en abuser. Il faut les distinguer de celles qui ont une véritable antériorité, les compétences et surtout, contrôler les abus. »

Guénaëlle Chauvel, membre de la commission  
Énergie et bâtiment responsable de BTP Rhône

### Un « Scellier » énergétique pour propriétaires bailleurs

« Arrêter de changer les règles tous les ans et simplifier les réglementations au lieu de les complexifier, sont des leitmotiv qui reviennent souvent. Il est aussi incohérent de plafonner les aides aux revenus quand on sait que 50 % des personnes qui investissent dans la rénovation énergétique sont ceux qui ont de bons revenus. Il faut aider très fortement les plus bas revenus dans ce processus, mais aussi continuer à inciter ceux dont les revenus sont supérieurs. Les propriétaires bailleurs restent un fort levier d'action pour booster la filière. Étouffés par la fiscalité du locatif, ils n'investissent pas, ou peu, dans la rénovation énergétique. Pourquoi ne pas mettre en place un système comme le Scellier ou le Pinel, axé sur la rénovation énergétique avec du crédit d'impôts et une obligation de louer ? »

Eric Bouvard, Président de la chambre Génie Climatique  
Plomberie de BTP Rhône

### Orienter les Certificats d'Économie d'Énergie dans l'aide à l'investissement

Une des principales raisons de la faible montée en puissance des travaux d'efficacité énergétique réside dans l'absence de retour sur investissement à un horizon temporel raisonnable. Les aides proposées à travers les Certificats d'Économie d'Énergie doivent permettre d'encourager le passage à l'acte en diminuant la facture du porteur de projet et ne pas être déviées pour assurer les frais de fonctionnement de structures publiques ou privées.

### Simplifier et harmoniser les aides locales

À l'instar des aides nationales, les dispositifs d'aides proposés par les collectivités locales s'avèrent certes nombreux mais ont un impact limité en raison de leur complexité, de leur manque de lisibilité et de stabilité dans le temps. Les artisans et entreprises, premiers conseils auprès des particuliers pourront devenir de réels ambassadeurs des politiques d'aides locales, si elles sont compréhensibles et uniformisées.

#### Conditionner une aide à un ensemble de travaux est un frein.

« La transition énergétique est un enjeu réel mais reste très coûteuse pour l'utilisateur final qui ne trouve une rentabilité qu'à très long terme. La multiplicité des aides, la complexité de leurs mises en œuvre, un nombre trop important d'interlocuteurs et des conditions souvent trop restrictives, sont autant de freins à l'utilisation des dispositifs d'aides locales. Passer par la loi pour obliger à des rénovations ne donnera pas plus de résultats. Quand les gens n'ont pas l'argent pour faire ces travaux, ce n'est pas l'obligation légale qui va leur donner les moyens de le faire. Conditionner une aide à un ensemble de travaux est un frein. Il est vital d'alléger les dispositifs. »

Philippe Boni, Président de la section Équipement  
Technique de BTP RHÔNE

### Orienter les particuliers vers les entreprises qualifiées

Le rôle des collectivités et des agences locales de l'Énergie n'est pas de prescrire une entreprise ou de juger le montant d'un devis, mais par contre, de construire en lien avec la profession des outils permettant aux particuliers de choisir une entreprise qualifiée, assurée et d'alerter sur les risques des offres publicitaires à bas coûts.

## ≡ Aider les entreprises du BTP à s'équiper en développant leurs capacités financières

L'absence récurrente de trésorerie empêche bien souvent le chef d'entreprise d'investir durablement dans l'avenir. La mise en place d'outils d'accompagnement financier comme les prêts à taux zéro, les subventions ou les business angels permettrait d'encourager les entreprises à relever ce défi.

Près de  
**1400**

entreprises labellisées  
RGE dans le Rhône.

Source : DUHP/CERC



## Maquette numérique : créer des centres de ressources collaboratifs

« Afin d'intégrer les réflexes, les outils et les méthodes avec une approche très pragmatique, pourquoi ne pas créer des lieux emblématiques où l'entreprise pourrait trouver de quoi se former et se faire accompagner sur son projet BIM ? Ces lieux collaboratifs permettraient aux entreprises d'échanger avec d'autres qui pratiquent cette approche et de tester des solutions avant d'investir. Des centres pluridisciplinaires tournés vers la maîtrise du BIM sur toutes ses formes. »

Philippe Valentin, Président fondateur de Bimsky

## Uniformiser l'accès à la fibre

« Le premier des impératifs est de donner accès au numérique de façon uniforme à toutes les entreprises du territoire. Certaines communes n'ont toujours pas accès à la fibre et c'est aux collectivités d'accélérer l'installation. De plus, la Métropole n'est pas prête. Elle doit se former à la dématérialisation, à la digitalisation et même pourquoi pas à la maquette numérique. Nous devons parler le même langage et utiliser les mêmes procédés numériques. »

Oriane Viguié, Présidente des Jeunes Dirigeants de BTP Rhône

## Assurer une couverture en haut débit de l'ensemble du département

C'est un enjeu d'aménagement du territoire autant que de développement économique ; cela permettra à toutes les entreprises de pouvoir maintenir leur activité sur leur territoire d'origine. Le bassin d'emploi restera ainsi réparti sur tout le territoire urbain ou rural, sans augmenter la concentration des embauches dans des zones restreintes.



71 %

des locaux raccordables  
en fibre optique  
mutualisée

Source : ARCEP/CERC

## Standardiser les procédures

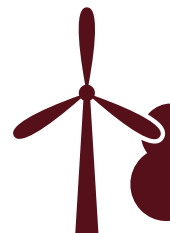
« Parler un langage commun, standardiser les procédures, pourquoi pas à l'échelle européenne, le développement du numérique passe aussi par ces étapes. La dématérialisation des factures, ou même des appels d'offres, peut être discriminante pour les entreprises qui ne sont pas formées. Pour éviter ces déséquilibres, il est important de mettre en place des documents standards accessibles à toutes les structures. Pourquoi ne pas utiliser une partie des économies faites par l'État avec la dématérialisation, pour prendre en charge une partie de la formation des entreprises ? L'équité d'accès au numérique et à la fibre, selon le territoire sur lequel on travaille, reste aussi une base. Dans les zones d'activités, l'installation de la fibre devrait être obligatoire pour les municipalités et gratuite pour les entreprises. »

Jean-Marc Bouyssonie, Président de la chambre Réseaux Électricité Communication Informatique (RECI) de BTP Rhône

## Créer un fonds d'investissement public / privé

« Pour aider les entreprises du BTP à se développer dans le numérique, il faut créer un fonds d'investissement associant une subvention de la Métropole à un prêt consenti par le fonds en contrepartie de l'engagement de l'entrepreneur de se faire accompagner par un professionnel sur le thème de son projet. »

Vincent Albaric, Président de l'UNTEC Auvergne Rhône-Alpes



# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

4



## • VALORISER • RECYCLER • TRACER

Qui dit construire, dit déconstruire. Dans un contexte de démarche environnementale forte, chaque action implique un choix réfléchi pour penser collecte des matériaux détruits, traçabilité, valorisation, recyclage mais aussi éco-conception. Minimiser les déchets et bâtir en mode « économie circulaire » devient alors un enjeu urbain territorial et économique.

Conscient de l'urgence à réagir, l'État souhaite que la commande publique soit exemplaire et que la notion de recyclage soit pleinement intégrée à la stratégie des acheteurs publics. Le gouvernement français a publié sa feuille de route avec comme objectif : « Faire du parc de bâtiments, la banque de matériaux des constructions futures ». Une ligne de conduite qui prévoit notamment la mise en place d'un « diagnostic déchet avant déconstruction ».

*30 % du gisement produit sur les chantiers de TP est réemployé directement sur chantier.*



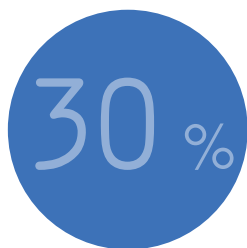
Charte d'achat public durable, abaissement du seuil à partir duquel le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables est obligatoire, statistiques issues de l'observatoire de la commande publique, font partie des nombreux moyens envisagés.

Valoriser les déchets de chantiers reste parmi les priorités d'aujourd'hui pour mieux anticiper demain.

## Éco-construire pour éco-déconstruire

« L'éco-déconstruction passe avant tout par l'éco-construction. Lorsque nous construisons, il faut également penser à ce qui se « démonte ». Recycler et valoriser doit être un choix réfléchi en amont de la construction. Avant de se lancer dans des travaux, il est intéressant de mener une démarche d'éco-conception, de favoriser les solutions démontables et réparables pour minimiser les déchets quand il faudra tout déconstruire. C'est une notion que les décideurs doivent avoir au moment du choix des matériaux. »

Alain Boisselon, Président de l'UNICEM



du gisement produit sur les chantiers de TP est réemployé directement sur chantier

Source Observatoire partenarial des déchets et matériaux du BTP CERC/ Région Auvergne-Rhône-Alpes

## Anticiper et organiser la gestion des déchets de chantier

En amont de travaux de déconstruction de routes ou de bâtiments, la réalisation d'un diagnostic des matériaux en place permet de caractériser les déchets qui seront produits et de privilégier ainsi leur réemploi, réutilisation, recyclage ou valorisation. Pendant les travaux, le maître d'ouvrage doit veiller à la coordination de l'ensemble des acteurs pour assurer une bonne gestion des déchets et favoriser le respect des exigences dont la traçabilité.

## Reconstruire la ville sur elle-même

« Face à l'intensité urbaine actuelle, reconstruire la ville sur elle-même s'affiche comme une obligation. Pour gagner du foncier mais aussi pour favoriser l'économie circulaire. »

Hervé Simon, Président de la FPI Région lyonnaise

4

en 2016  
20,5  
millions



de tonnes de déchets  
sont sortis des  
chantiers de BTP  
de la région

Source : Observatoire  
partenarial des déchets et  
matériaux du BTP CERC/  
Région Auvergne-Rhône-  
Alpes, Etat, Organisations  
professionnelles

### Éviter la concurrence déloyale

« Sur le sujet de la traçabilité des déchets, les élus locaux ne doivent pas cautionner la mise en place d'un système à deux vitesses entre les entreprises qui respectent la réglementation (caractérisation des déchets de chantier, traitement des déchets dans des filières adaptées, traçabilité...) et les autres. Une vigilance qui évitera une concurrence déloyale. D'autant plus que pour pouvoir assumer sereinement leurs responsabilités de producteurs de déchets, il est indispensable que les élus, maîtres d'ouvrage, assurent la traçabilité des déchets pour garantir leur traitement dans les bonnes filières et favorisent la valorisation des déchets. »

Céline Pelessezak, Trésorière de BTP Rhône

### Assurer la traçabilité des déchets de chantier

La traçabilité consiste à suivre les déchets de chantier depuis leur production jusqu'à leur valorisation ou élimination finale. Le maître d'ouvrage est responsable des déchets du chantier qu'il commande ; il doit collecter et stocker toutes les informations qui les concernent. Chaque acteur de la chaîne de gestion des déchets reste toutefois responsable des obligations de traçabilité qui lui incombent.

### Lutter contre les décharges sauvages

« La traçabilité des matériaux se traite en amont des chantiers, dans l'avis d'appel d'offres. De même, il faut être vigilant dans la caractérisation des différents déchets évacués afin de traiter au mieux leur élimination. Quant aux décharges sauvages, c'est à l'élu d'exercer son pouvoir de police et de veiller à la bonne justification de l'évacuation des déchets des chantiers. »

Jean-Pierre Chambon, Président de la chambre  
Recyclage de BTP Rhône

90 %

des déchets du BTP  
sont des déchets  
inertes (terres,  
bétons...)

Source : Observatoire  
partenarial des déchets et  
matériaux du BTP CERC/  
Région Auvergne-Rhône-  
Alpes, Etat, Organisations  
professionnelles





80 %  
du gisement de matériaux et déchets de chantiers du BTP en AURA sont déjà réemployés, réutilisés, recyclés ou valorisés

Source : Observatoire partenarial des déchets et matériaux du BTP CERC/ Région Auvergne-Rhône-Alpes, Etat, Organisations professionnelles

## Utiliser des matériaux recyclés

L'utilisation des graves valorisées issues du recyclage des déchets de chantier offre une véritable alternative technique, économique et environnementale pour de nombreux usages : du remblai jusqu'aux assises de chaussées. Cela permet de limiter la consommation de matières premières non renouvelables, d'optimiser les flux de transports et d'atteindre les seuils de valorisation imposés par la Loi TEPCV aux collectivités. Des guides « Graves de déconstruction » et « Graves chaulées » ont été rédigés par la profession en partenariat avec les services de l'État et les collectivités locales et permettent d'assurer un cadre technique et environnemental pour la production et l'utilisation des graves valorisées.

## Les matériaux recyclés ne sont pas des sous-matériaux

« Aujourd'hui, nous avons souvent du mal à commercialiser les matériaux recyclés. Le coût peut être un frein tout comme les idées reçues. Les matériaux recyclés ne sont pas des sous-matériaux. Ils sont « propres » et ont de bonnes qualités géotechniques. C'est ce message qu'il faut avant tout diffuser car même si le Rhône reste une des leaders du recyclage, avec 80 % des déchets de chantiers recyclés, la filière doit continuer de se développer. »

Jean-Pierre Chambon, Président de la chambre Recyclage de BTP Rhône



27  
millions de tonnes  
de matériaux et déchets sont produits sur les chantiers du BTP en AURA, dont 5,1 millions de tonnes sur le Rhône et la Métropole de Lyon

Source : Observatoire partenarial des déchets et matériaux du BTP CERC/ Région Auvergne-Rhône-Alpes, Etat, Organisations professionnelles

## Recycler pour préserver les ressources naturelles

« Les maîtres d'ouvrage doivent inciter l'utilisation des matériaux recyclés dans la mise en œuvre de leurs projets de construction. Ces impulsions positives permettront ainsi une meilleure préservation des ressources naturelles, une meilleure gestion des déchets de chantier et de fait une meilleure valorisation. »

Céline Peleszezak, Trésorière de BTP Rhône

### Préserver le maillage des carrières

« Afin de pouvoir valoriser davantage de déchets issus des déconstructions, en particulier les déchets inertes très fins utilisés en réaménagement, les élus et les administrations notamment, doivent veiller à conserver le maillage existant des carrières. Un maillage qui favorise une offre de proximité aussi bien pour l'accueil et le recyclage des déchets du BTP que pour les sables et les graviers naturels. »

Alain Boisselon, Président de l'UNICEM

### Un territoire très urbanisé qui complexifie la gestion des déchets

« Sur chantier, le manque de place rend difficile le tri des déchets in situ. Les installations prennent ainsi le relais pour recycler et valoriser les déchets inertes. Le maillage des installations, certes dense, doit être pérennisé en cohérence avec les zones d'activité du BTP, et donc des volumes de déchets et matériaux à traiter. Les enjeux sont importants : plus 5 millions de tonnes de déchets et matériaux produits sur les chantiers du BTP dans le Rhône, sur une année. »

Gilles Courteix, Président de la CERC  
Auvergne Rhône-Alpes

## /// Développer le maillage territorial

Implanter une zone de traitement dans un rayon de 15 à 20 km du chantier permet d'offrir des solutions pertinentes pour les professionnels et de lutter contre les décharges sauvages. Ces zones devraient d'ailleurs être imposées dans les documents d'urbanisme (PLU-H) car elles restent une solution majeure pour booster l'économie circulaire. Cela passe également par un développement du maillage territorial en centres de regroupement, tri, réemploi ou recyclage des matériaux et déchets du BTP.



ont été accueillis  
par les installations  
d'Auvergne Rhône-  
Alpes (données 2016)

Source : Observatoire  
partenarial des déchets et  
matériaux du BTP CERC/  
Région Auvergne-Rhône-  
Alpes, Etat, Organisations  
professionnelles



## ≡ Lutter contre les décharges sauvages

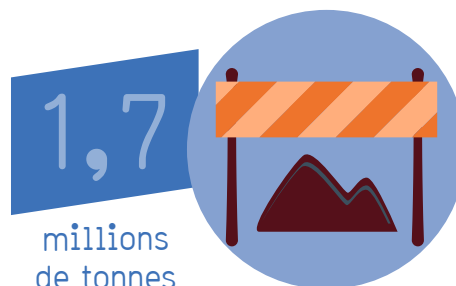
À l'échelon local, les maires ont un pouvoir de décision et une responsabilité dans les permis d'aménager. Les décharges ou aménagements sauvages pénalisent les filières de traitement autorisées, amputent le gisement valorisable, dénaturent le paysage et impactent fortement le milieu.

1,2

millions  
de tonnes

déposées de manière  
illégal dans la nature

*Source : Observatoire  
partenarial des déchets et  
matériaux du BTP CERC/  
Région Auvergne-Rhône-  
Alpes, Etat, Organisations  
professionnelles*



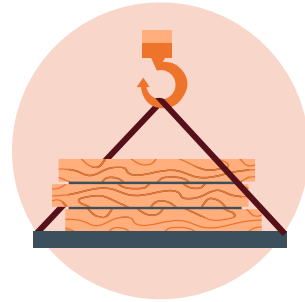
de déchets ne sont  
pas accueillis par les  
installations d'Auvergne  
Rhône-Alpes  
(données 2016)

*Source : Observatoire  
partenarial des déchets et  
matériaux du BTP CERC/  
Région Auvergne-Rhône-  
Alpes, Etat, Organisations  
professionnelles*

### Identifier les dépôts sauvages

« Une étude de la CERC montre qu'en Rhône-Alpes, chaque année, 1,2 millions de tonnes sont encore déposées de manière illégale dans la nature. Il est important de continuer à travailler sur une meilleure remontée des signalements et sur la mise en œuvre d'une procédure d'identification des dépôts sauvages complétée des voies d'action (amiable, administrative, judiciaire). »

Alain Boisselon, Président de l'UNICEM



# L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'INSERTION

5



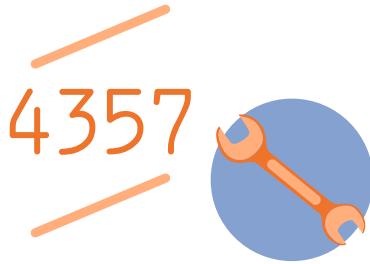
Dans un contexte de marché du travail jugé difficile (*source Pôle Emploi*), le BTP reste l'un des secteurs les plus dynamiques en termes d'offres d'emploi sur la région Auvergne Rhône-Alpes avec une croissance estimée à 3 % en 2019, dont une grande partie concerne le département du Rhône.

Ce secteur offre l'avantage de proposer des postes diversifiés à tous les niveaux de qualification, qui concilient la plupart du temps un travail en équipe, un certain niveau d'autonomie, une rémunération attrayante et de nombreux avantages sociaux dans des emplois bien souvent non délocalisables et offrant donc une véritable stabilité. En dépit de tous ces avantages, les recruteurs peinent encore à trouver des candidats.

*Formation, insertion, apprentissage : des moyens qui font leur preuve sur un secteur en pleine croissance.*

À ce jour, la formation, l'insertion et l'apprentissage restent parmi les moyens les plus efficaces pour répondre aux tensions d'un marché porteur en termes de débouchés.

- Comment développer un emploi local toujours plus réactif ?
- Comment faire de l'insertion une véritable opportunité de recrutement ?
- Comment favoriser l'apprentissage pour ouvrir plus naturellement la voie au secteur du BTP ?
- Comment former au plus près des réalités économiques, les professionnels de demain ?



C'est le nombre de jeunes en formation initiale en 2017-2018 dans le Rhône en BTP. Un chiffre en baisse de 14 % en 10 ans.

Source : Tableau de bord emploi formation Rectorat CCCA

## L'insertion comme moyen de recrutement

« 36 000 personnes reçoivent le RSA sur le territoire de la Métropole. Si nous pouvions toucher ne serait-ce que 5 % d'entre eux, nous pourrions sans doute honorer les demandes reçues. L'insertion reste un des moyens de recrutement réel tout en étant vertueux. »

Stéphane Betton, Président de Rhôninserim BTP

## Réduire le nombre de jeunes sans emploi

« L'enjeu de l'apprentissage est énorme puisqu'il s'agit de réduire le nombre de 100 000 jeunes qui viennent chaque année grossir la population des 1,3 millions de jeunes sans emploi, ni formation. »

Anatole Dovy, Directeur des Ateliers d'Apprentissage de la Giraudière

## ≡ Développer un emploi local réactif

Quand l'investissement est soutenu, le BTP est l'un des secteurs les plus réactifs en termes d'accroissement des effectifs au niveau des bassins économiques locaux. Au-delà de cette dynamique locale, le BTP joue un véritable rôle d'ascenseur social puisqu'il offre des opportunités de l'ouvrier à l'ingénieur.

## Des emplois locaux et qualifiés

« 90 % des jeunes qui sont en insertion dans les entreprises du BTP sont embauchés. Nous insérons une soixantaine de jeunes par an, mais, si nous en avons 200, ils trouveraient tous une place. L'insertion est un véritable créateur d'emploi local et qualifié. »

Nicolas Roiret, Président du GEIQ 69

## Retrouver la valeur du travail

« Régulièrement, nous avons des demandes de postes et de profils que l'on ne peut honorer par manque de candidats. Nous sommes face à un changement sociétal profond, la valeur du travail a tendance à s'effacer. Il est important de mettre en place les moyens de la retrouver. »

Stéphane Betton, Président de Rhôninserim BTP

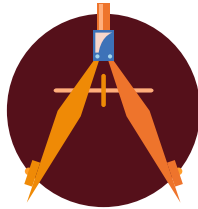
## Défendre l'emploi

« Les maîtres d'ouvrages et les collectivités doivent prendre toutes les mesures nécessaires contre le travail illégal, afin d'éviter les distorsions de concurrence et préserver les emplois de notre filière. L'introduction de la carte d'Identification Professionnelle à l'initiative de la FFB et l'offre Carte Pro de contrôle in situ est d'une grande aide dans la lutte contre ce fléau. »

Didier Lenoir, Président de Construire Pro

5

1852



jeunes étaient en apprentissage dans le département en 2018 contre 2370 en 2006.

Source : Tableau de bord emploi Formation Rectorat CCCA

## ≡ Favoriser l'apprentissage et préserver le savoir-faire

L'apprentissage reste l'une des priorités nationales en matière de formation professionnelle. Cette solution, très souvent privilégiée pour attirer des jeunes dans la profession est également un outil efficace pour faire face au renouvellement des effectifs dans les années à venir. Favoriser l'apprentissage reste donc essentiel et doit être reconnu comme moyen de réponse aux clauses d'insertion figurant dans les marchés publics.

### L'apprentissage, une étape vers le supérieur

« À l'école de production de La Giraudière, 55 % à 65 % des sortants BAC PRO poursuivent des études supérieures. Les autres entrent dans la vie active dans les 2 mois suivants. »

Anatole Dovy, Directeur des Ateliers d'Apprentissage de la Giraudière

## De l'apprentissage au BTP, les passerelles sont nombreuses

« Outre les jeunes en sortie de 3<sup>ème</sup>, un nombre non négligeable vient d'un bac général. Ils intègrent notre formation dans le cadre de leur réorientation, pour préparer un CAP et apprendre un métier. Si l'orientation en 3<sup>ème</sup> est importante, les jeunes en provenance des lycées sont plus matures et répondent souvent aux besoins des entreprises en termes de savoir-être avec des projets aboutis. Ils ont tendance à s'orienter sur nos filières par véritable choix. Il semble aussi important d'informer les lycéens sur les possibilités offertes concernant les formations du BTP. L'apprentissage manque de lisibilité pour les publics post-bac. Il faut changer les mentalités, auprès des familles sur le regard qu'elles portent sur ces filières. Nous devons également passer le message qu'il est possible, après un cursus CAP et BP, d'accéder à des formations de niveau 3 et même d'aller jusqu'aux niveaux supérieurs pour les publics post-bac. Si on sait que le BTP est un ascenseur social hors du commun, ses formations sont aussi très ouvertes, du Niveau 5 au Niveau 1. Tout est possible. »

Jean-Christophe Vernay, Directeur de la FCMB Lyon



## Augmenter les savoirs fondamentaux

« Les diplômés de premier niveau (CAP, BP, BAC PRO) sont de moins en moins qualifiants au profit des « quotas de diplômés ». Il est indispensable de favoriser l'apprentissage des jeunes qui ne se retrouvent pas dans le système scolaire traditionnel en leur permettant d'acquérir, via un investissement personnalisé plus important, les fondamentaux qui leur permettront de progresser avec les besoins des entreprises. Ces besoins, sur les plans administratifs, numériques, juridiques et bien sûr réglementaires sont des compétences demandées maintenant au plus près de l'acte de construire manuel. Cette montée en capacité générale motivera toute la chaîne et la fera progresser pour les enjeux de demain. »

Eric Bouvard, Président de la chambre Génie Climatique  
Plomberie de BTP Rhône

## Susciter des vocations

« Aujourd'hui, un apprenti en formation est assuré de trouver un métier. Recruter et former est primordial pour une entreprise. Pourtant, trouver des apprentis est aujourd'hui de plus en plus difficile. Une action sur l'orientation, notamment au collège, est nécessaire. Il est important de montrer aux jeunes que l'apprentissage propose de vraies débouchés et surtout un potentiel d'évolution hors du commun. Il faut aider à susciter des vocations pour nos métiers du BTP. »

Christophe Bernollin, Président de la commission  
Artisanat de BTP Rhône

## Favoriser l'attractivité de l'apprentissage

« La loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel apporte de réelles ruptures en matière de gouvernance et de financement de la formation professionnelle initiale par alternance, mais elle ne traite que trop peu la mise en place d'innovations pédagogiques alternatives qui favoriseraient l'attractivité des jeunes de 15 à 18 ans pour ce type de formations et leur maintien dans ce dispositif jusqu'au bout de leur formation. Une politique locale volontariste et ambitieuse permettrait un développement des écoles de production à la mesure du défi que représente l'avenir de nos jeunes. »

Anatole Dovy, Directeur des Ateliers  
d'Apprentissage de la Giraudière

## Casser les idées reçues sur les métiers manuels

« Il est important de faire découvrir aux collégiens toutes les facettes de l'entreprise lors des stages d'observation. C'est le premier pas d'une orientation réussie. Les Olympiades des métiers et les Worldskills restent une opportunité fantastique pour les jeunes qui ne se retrouvent pas dans la filière générale, de trouver leur voie, un métier et de prendre confiance en leurs capacités. C'est une expérience hors du commun. Ces événements démontrent que le savoir-faire manuel est une richesse qui devrait être beaucoup plus soutenue par nos institutions. Un travail de rééducation est aussi nécessaire, auprès des parents notamment, pour casser les idées reçues sur nos filières. »

Guillaume Targe, Délégué régional FFB  
pour les Worldskills France



organismes de  
formation initiale sur  
les métiers du BTP  
dans le Rhône

Source : Tableau de bord  
emploi formation Rectorat  
CCCA

### Contrôler l'application des clauses d'insertion

« Plutôt que d'augmenter le nombre de clauses d'insertion dans les marchés publics, la première étape serait de vérifier qu'elles sont bien appliquées. Une action efficace pour éviter d'étouffer le système. »

Nicolas Roiret, Président du GEIQ 69

### Assouplir les critères d'éligibilité

« Aujourd'hui, nous sommes en manque de candidats. Pourtant, avec les clauses d'insertion, les offres ne manquent pas. Assouplir les termes d'éligibilité à l'insertion permettrait de toucher plus de monde. »

Stéphane Betton, Président de Rhôninserim BTP

## /// L'insertion par l'économie : une opportunité de recrutement pérenne

Depuis toujours, la profession travaille de pair avec les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification : GEIQ69 et GEIQTP, mais aussi l'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion Rhôninserim BTP afin de créer de véritables opportunités de recrutement pérennes. Le nombre d'heures d'insertion accomplies par une entreprise pourrait faire l'objet d'un comptage mais cette option ne doit cependant pas venir impacter l'efficacité et la qualité du travail. Ce même type de démarche peut être envisagé pour l'apprentissage.

### Créer un service public dédié

« Paradoxalement, nous sommes confrontés aujourd'hui à un véritable problème : le manque de candidats. Les élus doivent jouer le rôle vital de facilitateur. Un service public serait nécessaire pour booster la mise en relation entre nos entreprises et le public à insérer ou à réinsérer. Pourquoi ne pas utiliser le réseau Pôle Emploi, créer un annuaire ou des outils communs à tous les acteurs rhodaniens de l'insertion ? L'insertion par l'économie fonctionne, les élus doivent en être un des moteurs. »

Nicolas Roiret, Président du GEIQ 69

## Globaliser les clauses d'insertion au titre d'un chantier

« Dans le bâtiment, bon nombre de petites entreprises n'ont pas les moyens d'embaucher en insertion. Mutualiser les clauses d'insertion au titre d'un chantier et non forcément au titre de l'entreprise est une bonne solution pour donner accès à l'insertion à tous les types d'entreprises. »

Philippe Boni, Président de la section Équipement Technique de BTP RHÔNE



36 %

des marchés publics intègrent des clauses d'insertion sociale en 2017 contre

21 %

en 2008.

Source : Observatoire de la commande publique BTP Rhône et Métropole de Lyon - CERC

plus de  
2200

postes

ont été créés en 2018 dans le Rhône

Source : ACOSS-URSAAF, DARES/CERC



## Mutualiser les heures d'insertion et miser sur le long terme

« Définir en accord avec la profession un barème d'heures d'insertion en fonction des typologies des chantiers. Mutualiser les heures d'insertion sur plusieurs chantiers afin de favoriser une insertion et une formation durable, débouchant sur une embauche, reste une piste de réflexion importante. Pourquoi ne pas prendre en compte également les contrats d'insertion qui ont été signés avant la passation du marché dans le but d'insérer sur le long terme. »

Pascal Renaud, Président du GEIQ TP

### Donner envie aux collégiens et favoriser les stages

« L'orientation débute au collège. Il est important de donner envie aux jeunes de s'orienter vers les métiers et carrières du bâtiment et des travaux publics. Nous devons concentrer nos efforts sur les collèves. Un travail significatif est déjà réalisé pour présenter les métiers du bâtiment et des travaux publics, majoritairement par les lycées et CFA spécialisés dans les formations qui y conduisent. Dans ce cadre, la Métropole, qui a la responsabilité des collèves, pourrait favoriser les stages dans les entreprises du BTP de leur environnement, par le biais d'interventions dans les collèves pour dynamiser la relation école-entreprise. »

Philippe Poyet, Directeur de la Fondation La Mache

### Miser sur une pédagogie active, mixte et décloisonnée

« Nous devons remettre en cause le système pédagogique. Valoriser les compétences, favoriser le e-learning, apprendre le savoir être, le savoir-faire et le savoir devenir, booster la mixité au sein même des formations, éviter le cloisonnement, revenir à des modules. Notre modèle pédagogique doit évoluer pour, avant tout, mettre en avant les compétences. Le système de notation traditionnelle doit changer en système d'évaluation. »

Bertrand Moulin, Directeur de l'IFBTP

## Forme du CAP jusqu'à l'enseignement supérieur

En matière de formation, la profession a besoin d'un territoire qui soit capable de former du CAP à l'enseignement supérieur.

### Organiser un challenge construction durable génie civil à Lyon

« En mai dernier, plus de 100 finalistes ont été accueillis à Grenoble. Chaque équipe présente un projet concret sur la ville, une réhabilitation, une construction neuve, un aménagement urbain à l'échelle d'un ouvrage, d'un quartier ou d'une agglomération. Une belle manière de mettre en avant les réels savoir-faire opérationnels que les étudiants développent dans les IUT. Le département de Lyon peut renouveler cette expérience avec les départements Génie Civil des IUT sur des projets réels apportés par les villes de l'agglomération mais pourquoi ne pas mettre en place un challenge de ce type entre toutes les écoles de Lyon. »

Laurence Curtil, Directrice adjointe de l'IUT Lyon1



49 950

C'est le nombre  
d'emplois salariés dans  
la construction dans le  
département au premier  
trimestre 2019.

Source : ACOSS-URSSAF/CERC



+3,5%

d'emplois salariés dans  
la construction en un  
an dans le Rhône

Source : ACOSS-URSSAF/  
CERC

## Créer un Campus des métiers du génie civil

« Les écoles et lycées de la région lyonnaise travaillent actuellement sur la création d'un Campus des métiers. Notre projet est de mettre en place un véritable lieu d'échange afin d'harmoniser l'offre de formations (BAC PRO, BTS, DUT, LPro, Ingénieurs etc.). Actuellement, il n'existe pas d'organisme réunissant tous les mandataires impliqués dans la formation. La commission Formation de BTP Rhône travaille déjà dans ce sens, mais notre but est de donner naissance à un vrai centre de ressources des métiers du génie civil. »

Georges Siaux, Président de la commission  
Formation de BTP RHÔNE

## Pour un cursus agile

« Pour un programme de formation personnel (ou à la carte ou personnalisé) après un bilan de compétences et une vraie interaction formateur-entreprise afin de permettre à l'étudiant d'être acteur de sa formation et de la mutation des entreprises de demain. »

Laurence Curtil, Directrice adjointe de l'IUT Lyon1

## Ne pas confondre insertion et formation

« Dans les clauses, il faut bien distinguer la formation dispensée dans le cadre scolaire et l'insertion. L'alternance n'est pas de l'insertion mais de la formation. Il est important de bien garder cette distinction, les publics concernés sont différents. »

Stéphane Betton, Président de Rhôninserim BTP

+12%

d'offres  
d'emploi

Les offres d'emploi dans le BTP sur le département du Rhône et la Métropole sont passées de 9 539 offres entre 2017 et 2018 à 10 672 soit une augmentation de près de 12 %



27%

des emplois salariés dans la construction en Auvergne Rhône-Alpes sont dans le Rhône. 5 980 sont intérimaires dans le BTP au premier trimestre 2019. Un chiffre en hausse de

2,6%

en un an.

### Former des formateurs

« Transformation numérique, robotisation, nous avons ces compétences au sein de nos IUT mais « nous manquons de bras et de cerveaux ». Nous travaillons à la mise en place d'un système d'essaimage pour former un certain nombre de personnes qui en formeraient d'autres et créer ainsi un vrai réseau de formateurs professionnels. »

Laurence Curtil, Directrice adjointe de l'IUT Lyon1

### Former à un métier, pas à un diplôme

« Le diplôme ne doit pas être le repère de reconnaissance sociale. Il est important de sortir de la trajectoire diplômante-certifiante pour revenir à l'approche métier. L'étudiant doit apprendre à formaliser son futur. »

Bertrand Moulin, Directeur de l'IFBTP

### Un campus vers la ville intelligente

« Le Campus des Métiers et des Qualifications Urbanisme et Construction – Vers le Ville Intelligente a été labellisé fin 2018 et il regroupe pour l'instant le Rectorat, la Ville de Vaulx-en-Velin, l'ENSAL, l'ENTPE, les lycées professionnels et techniques, les CFA, le Cluster Eco Énergie et prochainement l'IUT Lyon 1 et l'INSA. Ce campus cible l'orchestration des compétences en bâtiment, travaux publics, urbanisme, notamment via le numérique, et au bénéfice d'une politique de la ville expérimentale et innovante. Il est une formidable opportunité de travailler en synergie avec l'ensemble des acteurs de la formation initiale, de l'enseignement supérieur et de la formation continue pour coordonner et accentuer nos efforts, notamment pour la promotion de nos métiers et pour renforcer la qualité des formations des futurs professionnels et de nos collaborateurs. »

Georges Siaux, Président de la commission formation BTP Rhône

### Comment construire demain ?

« Beaucoup de nos élèves nous posent des questions sur la nouvelle donne environnementale et sur ses incidences dans les modes constructifs. Comment construire demain ? Sait-on faire ? Comment gérer la baisse des ressources ? Autant de points sur lesquels nous sommes régulièrement questionnés. Nous avons mis en place des modules de formation sur l'innovation avec un ancrage BTP fort, mais aussi sur la gestion des énergies et plus généralement sur l'impact des nouveaux usages. Les aménagements urbains et la ville végétalisée et la mobilité restent des sujets qui sont au cœur des métiers de demain. Il est important que nos formations répondent aux nouveaux enjeux. »

Sylvie Barraud, directrice du Département Génie Civil et Urbanisme, Insa Lyon

**L'ensemble des partenaires contributeurs de ce document,  
se tient à votre disposition pour tout échange nécessaire.**

Pour plus d'informations :

[infos@btprhone.fr](mailto:infos@btprhone.fr)  
04 72 44 15 00

[www.btprhoneetmetropole.fr](http://www.btprhoneetmetropole.fr)



Publication : Automne 2019

